

Communiqué de presse
le 25 mars 2021

AVEC FRANCE RELANCE, LES ENTREPRISES ET COLLECTIVITES PROFITENT DES FINANCEMENTS DE L'ADEME POUR CIBLER LEUR RELANCE ET VISER LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Dans le cadre du plan "France relance" de l'Etat, l'ADEME Occitanie se mobilise fortement en apportant son expertise, en renforçant ses dispositifs existants et en déployant de nouvelles modalités d'accompagnement des entreprises et des territoires.

Pour faire face à la crise sanitaire, économique et sociale liée au Covid-19, le gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le **plan « France relance »** visant à redresser l'économie française autour de 3 principaux volets : l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale.



En matière de transition écologique, ce plan répond à un double objectif :

- décarboner l'industrie en réduisant les émissions carbone de la France de 40 % d'ici à 2030,
- soutenir les filières d'avenir pour faire de la France la première nation européenne « Bas Carbone ».

Le rôle clé de l'ADEME dans le plan « France relance » :

L'ADEME joue un rôle clé dans la mise en œuvre du plan « France relance », notamment par le **soutien de nombreux projets** participant à la transition écologique portés par les **entreprises** et les **collectivités**. Avec « France Relance », les montants des fonds alloués par l'Etat à l'ADEME ont été multipliés par 2 !

Le Plan de relance opéré par l'ADEME porte principalement sur les thématiques suivantes :

- La décarbonation de l'industrie
- Le déploiement de l'hydrogène renouvelable et bas carbone
- Le recyclage des plastiques et l'économie circulaire
- La dépollution pour la reconversion des friches
- Les démarches écologiques des TPE-PME
- Le tourisme durable

Pour s'adresser massivement aux PME et déployer son accompagnement au plus près des territoires, l'ADEME fait évoluer ses dispositifs de soutien vers une logique de « guichet » avec des aides forfaitaires, plus accessibles et plus rapides à mettre en œuvre.

Elle lance également plusieurs appels à projets, à intervalles réguliers.

Pour en savoir plus, [consultez le nouvel espace dédié à « France relance » sur le site « Agir pour la transition » de l'Agence.](#)



En Occitanie, l'ADEME se mobilise fortement :

Afin de faire connaître les dispositifs d'accompagnement de l'ADEME dans le cadre du plan « France relance » aux entreprises régionales (TPE/ PME principalement) et aux collectivités locales, **l'ADEME Occitanie a entrepris plusieurs actions dont notamment :**

- La création d'une [page dédiée à « France relance »](#) sur le site Internet de l'ADEME Occitanie, contenant des informations, documents et vidéo qui se veulent opérationnels et utiles aux porteurs de projets
- L'organisation de webinaires (généralistes ou thématiques) à l'attention des relais et porteurs de projets potentiels ; le replay du webinaire du 18 février dernier, destiné aux relais d'entreprises d'Occitanie, est disponible sur la page « France relance » du site de l'ADEME Occitanie

Trois exemples de projets régionaux soutenus par l'ADEME :

Aubert & Duval (Pamiers – Ariège)

Décarbonation de l'industrie – Projet d'implantation d'une ligne automatisée de traitement thermique

Le site Aubert & Duval de Pamiers, spécialisée dans la fabrication de pièces métallurgiques, appartient à la division Alliages Haute Performance du groupe Eramet.

L'activité concernée par ce projet est le traitement thermique, c'est-à-dire la dernière opération à chaud qui permet de garantir toutes les caractéristiques métallurgiques et mécaniques aux pièces à forte valeur ajoutée.

Le projet vise à remplacer des fours à gaz d'anciennes génération par un four à gaz et deux fours électriques de nouvelle génération intégrant des technologies d'efficacité énergétique parmi les plus performantes.

Il devrait permettre de diviser par plus de 4 la consommation d'énergie finale et de réduire les émissions de CO2 d'environ 1 800 tonnes chaque année.

Ce projet – retenu dans le cadre de l'appel à projets « Soutien à l'efficacité énergétique industrielle » – s'inscrit dans la feuille de route RSE du groupe Eramet.

Montpellier propreté services (Fontanes – Gard)

Démarches écologiques des TPE-PME – Projet d'achat de véhicules et vélos cargos électriques

Cette société de service, réalisant des prestations de nettoyage sur toute l'agglomération montpellieraine, utilise au quotidien plusieurs véhicules thermiques pour effectuer de nombreux petits trajets.

Investie dans une pratique de nettoyage respectueuse de l'environnement, l'entreprise souhaite désormais réduire son impact carbone lié aux déplacements de ses salariés, dans une logique globale de réduction de son empreinte environnementale.

Le projet – retenu dans le cadre du dispositif d'aides de l'ADEME « Tremplin pour la Transition Ecologique des PME » – porte sur le remplacement de véhicules thermiques par 2 véhicules électriques ainsi que sur l'achat de 2 vélos cargos électriques pour la circulation dans le centre-ville de Montpellier.

QAPI France (Lorp-Sentaraille – Ariège)

Recyclage des plastiques et économie circulaire – Projet de substitution de matières plastiques d'origine pétrolière par des matières plastiques biosourcées et recyclables

Spécialisée dans l'injection plastique, la société QAPI France produit des pièces techniques destinées en particulier aux équipementiers automobile et composées de matières répondant à des normes réglementaires et de sécurité.

A périmètre constant – maintien des objectifs, qualitatif (respect des normes) et quantitatif (capacité de production dans la durée) – le projet de QAPI France vise à développer l'intégration de matières plastiques recyclables dans la fabrication de ses produits, afin de réduire les impacts environnementaux de ses activités.

Les matières substituées seront le polyamide, le polypropylène et le polyéthylène.

Ce projet a été retenu par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projets « Orplast 3 » (Objectif recyclage plastiques).

A propos de l'ADEME Occitanie :



À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique-, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. En Occitanie, l'ADEME est représentée par une Direction régionale dont l'équipe est basée à Toulouse et Montpellier.

Contacts presse

Agence Giesbert & Mandin

Marion Brulé – m.brule@giesbert-mandin.fr - 07 64 37 59 12

ADEME

Franck Chatelain – Responsable communication

franck.chatelain@ademe.fr – 05 62 24 00 36